

# HISTOIRE DE LA BOURGEOISIE

## La Bourgeoisie de Martigny

C'est  
en  
1399,  
le  
18  
août,  
que  
Martigny  
obtient  
une  
charte  
de  
liberté  
et  
des  
franchises  
écrites  
en  
trente-  
cinq  
articles  
de  
la  
part  
de  
Amédée  
VIII,  
Comte  
de  
Savoie.  
Par

ces  
franchises,  
cette  
première  
é  
v  
la  
lit  
n  
communauté  
n'était  
plus  
livrée  
à  
l'arbitraire  
d'un  
seigneur  
:  
elle  
acquérait  
le  
droit  
d'exercer  
elle-  
même  
la  
justice  
par  
son  
syndic,  
tandis  
que  
les  
Bourgeois  
obtenaient  
des  
droits  
juridiques,  
successoraux,  
matrimoniaux  
que  
la  
féodalité  
leur  
refusait.



L'esprit  
des  
franchises  
était  
sans  
doute  
d'accroître  
la  
population  
stable  
en  
lui  
attirant  
de  
nouveaux  
habitants  
par  
des  
faveurs  
qui  
n'étaient  
pas  
à  
dédaigner  
en  
un  
temps  
où  
les  
campagnards  
étaient  
pour  
la  
plupart  
dans  
la  
sujétion  
des  
seigneurs.  
Les  
Bourgeois  
avaient  
la  
jouissance

des  
avoirs  
communs,  
un  
quasi  
monopole  
dans  
le  
commerce  
local  
et  
les  
fructueux  
transports  
de  
la  
soute.

Jusqu'au  
XVII<sup>ème</sup>  
siècle,  
il  
n'y  
eut  
guère  
de  
difficultés  
à  
se  
faire  
agréger  
à  
la  
Bourgeoisie.  
Celle-  
ci  
ayant  
acquis,  
petit  
à  
petit,  
ces  
lettres  
de  
noblesse,

devenant  
plus  
puissante  
et  
plus  
riche,  
l'esprit  
de  
caste  
commença  
à  
l'envahir  
et  
les  
autorités  
établirent  
une  
sorte  
de  
barrage  
pour  
filtrer  
les  
aspirants,  
en  
fixant  
une  
finance  
d'admission  
qui  
augmentera  
sans  
cesse  
et  
en  
créant  
des  
formalités  
préalables.  
Ne  
devenait  
pas  
Bourgeois  
qui  
voulait.

Avant  
d'obtenir  
ce  
titre  
envié,  
le  
candidat  
était  
mis  
à  
l'épreuve  
par  
deux  
degrés  
de  
probation  
:  
le  
premier  
était  
celui  
de  
"toléré"  
:  
ce  
mot  
voulait  
bien  
dire  
ce  
qu'il  
voulait  
dire...  
Le  
deuxième  
était  
celui  
d'habitant  
:  
celui-  
ci  
avait  
la  
certitude  
de

ne  
pouvoir  
être  
chassé  
d'un  
jour  
à  
l'autre  
et  
il  
pouvait  
louer  
sa  
maison  
sans  
s'exposer  
à  
des  
tracasseries.  
Enfin,  
après  
une  
attente  
de  
5  
ou  
6  
ans,  
l'habitant  
pouvait  
essayer  
de  
briguer  
les  
suffrages  
des  
Bourgeois  
pour  
obtenir  
le  
titre  
qu'il  
convoitait  
et  
devenir

membre  
de  
la  
noble  
Bourgeoisie.

La Bourgeoisie de Martigny possède la maison de la Grenette à Martigny-Bourg. Ce bâtiment historique est loué par la Commune de Martigny qui l'utilise lors de différentes manifestations (votations, réunions, etc) et qui met des locaux à disposition de sociétés (Fanfare Edelweiss, club de pétanque, etc.) . Son patrimoine immobilier est immense en terrains de peu de valeur : la quasi totalité des forêts du Mont Chemin et du Mont d'Ottan (plus de 1'000 ha). Ces forêts sont entretenues par les forestiers du Triage Martigny-Vallée du Trient. La Bourgeoisie possède aussi une vigne de 1 ha au Guercet, le domaine du Planard avec son couvert pour repas de familles ou de sociétés, le couvert de Plan-Creux, deux alpages au col de la Forclaz et le hameau de Charavex où chaque année a lieu la fête du 15 août à l'intention de l'ensemble des Bourgeois de la Ville.